

ANNONCES NOUVELLES

PELERINAGE

Sainte-Anne de Beaupré

Le pèlerinage à Sainte-Anne de Beaupré sous la direction des Révérends Pères Oblats de H. H. est définitivement fixé à Mardi, 3 Août. Ce pèlerinage se fait avec la bienveillante autorisation de Sa Grâce Monseigneur Duhamel, Archevêque d'Ottawa.

Les pèlerins partiront par l'Atlantique, du dépôt des Chaudières, près de la gare Union, le 3 août, à 8 1/2 heures du matin, et seront de retour le 5, vers 7 heures du soir.

Le prix du billet, aller et retour, y compris le logement dans un hôtel convenable pendant le pèlerinage, est de \$3.10.

Des billets du pèlerinage sont en vente au Collège d'Uva, chez M. Guillaume, libraire, rue Sussex, et chez les Révérends Pères Oblats, de Hull.

TERRE A VENDRE—Située dans la paroisse de Sarsfield, comté de Russell. Magnifique terre de 118 acres, avec bâtiments, etc. Conditions faciles. S'adresser à M. Octave Baulne, Sarsfield, comté de Russell, Ottawa, 7 juin 1886—2m.

A VENDRE

Le soussigné offre en vente, plusieurs bons chevaux de travail, express, tombereaux, charrettes à bois, attelages, etc. et un lot de bois de moulin, le tout à très bonnes conditions.

LA MACHINE A CUDRE de l'époque; quelle est-elle? Tout le monde devrait savoir ou sait que c'est la

"New Williams"

Mesdames, examinez là avant d'aller acheter ailleurs. Vendue seulement par C. McDIARMID, 163, rue Sparks.

Thomas Leblanc, TAILLEUR vient d'ouvrir une boutique de tailleur au Nos. 537 et 539, au magasin de M. A. D. Richard, rue Sussex.

James R. Bowes ARCHITECTE, Chambre 25, SCOTISH ONTARIO CHAMBERS RUE SPARKS.

AVIS.

DES SOUMISSIONS seraient reçues par le département du Revenu de l'Intérieur, jusqu'à midi de lundi, le 2 d'août prochain, des personnes qui désirent prendre à bail le privilège du passage d'un pont sur la rivière des Outaouais, entre Rockcliffe, dans la province d'Ontario, et l'ancien défilé cadère à la Pointe de la Gatineau, dans la province de Québec, suivant les termes et conditions stipulés dans les règlements, dont on peut obtenir copie au département de Revenu de l'Intérieur, Ottawa.

Chaque soumission devra mentionner la somme que le commissionnaire est prêt à payer par année pour le privilège susdit; cette somme sera payée d'avance, d'après les conditions du bail, lequel sera pour quatre ans et ne finira, à compter du 1er août 1886.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une des banques incorporées faisant affaires à Ottawa, pour la moitié de la somme payable par année. Cette somme sera créditée à compte de la première année de l'impôt dans le cas de la soumission acceptée, et tous les autres chèques seront remis, excepté la cinquième soumission, dans lequel cas elle ne sera pas faite de remboursement. Un ne s'engage pas d'accepter la plus haute ni aucune des soumissions.

Toutes communications doivent être adressées au sous-sécretaire et porter la suscription sur l'enveloppe "Soumission pour le passage d'un pont de Rockcliffe." Par ordre, W. M. HILSWORTH, Secrétaire, Département du Revenu de l'Intérieur, Ottawa, 12 juillet 1886.

AVIS DU REVISEUR CONCERNANT LA REVISION DEFINITIVE DES LISTES D'ELECTEURS

Le Réviseur du district électoral du comté d'Ottawa, dans la Province de Québec, sous l'autorité de l'acte de la loi électorale, donne avis qu'il tiendra ces séances, pour la révision définitive des électeurs de chacune des municipalités du dit district électoral, à neuf heures de l'avant midi, comme suit, savoir:

Pour la municipalité du township de Wakefield, le 29 juillet 1886, en l'hôtel de ville à Wakefield.

Pour la municipalité du township de Masham, le trente juillet 1886, en l'hôtel de ville à Masham.

Pour la municipalité du township de Low, le trente et un juillet 1886, en la maison de M. Michael Doyle, à Low.

Pour la municipalité du township de Hincks, le deux août 1886, en la maison d'école du lac Ste Marie, à Hincks.

Pour la municipalité du township de Aylwin, le trois août 1886, en la maison de M. B. N. Reid, à Aylwin.

Pour la municipalité du township de Wright, le quatre août 1886, en l'hôtel de ville, à Wright.

Pour la municipalité du township de Northfield, le cinq août 1886, en la salle du conseil municipal, à Northfield.

Pour la municipalité du township de Bouchette, le six août 1886, en la maison de M. Antoine Carle, à Bouchette.

Pour la municipalité du township de Cameron, le sept août 1886, en la salle du conseil municipal, à Cameron.

Pour le township de Maniwaki, le neuf août 1886, au bureau de M. James Martin, agent des Sauvages, à Maniwaki.

Pour la municipalité du township de Egan, le dix août 1886, en la salle du conseil municipal, à Egan.

Pour la municipalité du township de Kensington, le onze août 1886, en la salle du conseil municipal, à Kensington.

Pour la municipalité du township de Aurond, le douze août 1886, en la maison de M. Evangéliste Roy, père, à Aurond.

Pour la municipalité de la partie Ouest du township de Hull, le seize août 1886, en l'hôtel de ville de la dite municipalité.

Pour la municipalité du village de la Pointe à Gatineau, le dix-sept août 1886, en l'hôtel de ville de la Pointe à Gatineau.

Pour la municipalité du township de Templeton, le dix-huit août 1886, en la maison d'école, à East Templeton.

Pour la municipalité de la paroisse de l'Ange Gardien, le vingt et un août 1886, en la maison de M. Léonard Moncion, à l'Ange Gardien.

Pour la municipalité du village de Buckingham, le vingt-trois août 1886, au bureau de M. M. H. Palmer, à Buckingham.

Pour la municipalité du township de Buckingham, le vingt-quatre août 1886, en la maison de M. John Zarns, au township de Buckingham.

Pour la municipalité du township de Portland, le vingt-six août 1886, en la salle du conseil municipal, à Portland.

Pour la municipalité des townships de Mulgrave et Derry, le trente et un août 1886, au bureau de poste "Blanche" à Mulgrave.

Pour la municipalité du village de Thurso, le premier septembre 1886, en l'hôtel de ville, à Thurso.

Pour la municipalité du township de Lochaber et Gore, le deux septembre 1886, en la maison de M. M. ise Duchesne, père, à Lochaber.

Pour la municipalité de la paroisse de Ste Angélique, le trois septembre 1886, en l'hôtel de ville à Papineauville.

Pour la municipalité de la paroisse de St André Avellin, le quatre septembre 1886, au bureau de M. P. A. Quenneville, à St André Avellin.

Pour la municipalité du township de Ripon, le six septembre 1886, au bureau de M. J. B. S. Pierre, à Ripon.

Pour la municipalité du township de Harwell le sept septembre 1886, en la maison de M. H. Chénier, maire, à Harwell.

Pour la municipalité du township de Suffolk, le huit septembre 1886, en la maison d'école de Namur, à Suffolk.

Pour la municipalité du village de Montebello, le dix septembre 1886, en la maison de M. J. L. Tailleur, à Montebello.

Pour la municipalité de Notre Dame de Bonsecours, le onze septembre 1886, en la maison de M.

DANS LA CAPITALE

Départ de Mgr l'Archevêque

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque est parti cette après-midi pour assister aux fêtes du cardinalat à Québec. Sa Grandeur sera de retour jeudi.

Mariage

Ce matin, à 6 heures, à la Basilique, M. Emile Smith, fils du Chevalier Gustave Smith, conduisait à l'autel mademoiselle Valeda St. Jean, fille de M. le Dr St. Jean. La cérémonie nuptiale a été faite par le Révérend Vicar-Général Routhier. Les heureux époux sont partis pour Québec par le train de 8 heures.

De nombreux et riches cadeaux ont été présentés au nouveau couple à qui nous offrons nos meilleurs souhaits de bonheur.

La retraite ecclésiastique

La retraite ecclésiastique au collège s'est terminée samedi soir. Sa Grandeur Mgr l'Archevêque Duhamel a été présent durant toute la semaine. Samedi matin, Sa Grandeur après la grande messe fit ses adieux à tous les membres du clergé étrangers qui partaient le soir même pour leurs paroisses respectives.

2,000 verges de mousseline blanche barrée pour robe, valant 12 1/2 cts., pour être vendues à 5 cts., chez P. Rochon, coin des rues Rideau et Nicholas—19 j., 6

Echappé bel

Vendredi soir, au moment de l'arrivée du vapeur "Gatineau" avec l'excursion de l'église Méthodiste, un petit garçon s'étant trop approché fit le plongeon dans le canal. Des personnes présentes furent assez heureuses pour retirer le petit infortuné à l'aide d'une corde, la deuxième fois qu'il reparut à la surface de l'eau. On le transporta chez lui plus mort que vif et des soins pressés lui furent prodigués.

Est-il noyé

On croit que M. Blair, artiste de Montréal, s'est noyé dans la rivière à la Craie. Il était parti avec un sauveteur pour camper pendant quelques jours sur les bords de cette rivière et y prendre des croquis.

Un matin il partit seul en canot d'écorce. Le sauveteur ne le voyait pas revenir se mit à la recherche et trouva le canot ainsi que le chapeau et les crayons du malheureux artiste. On a pris les mesures nécessaires pour empêcher le cadavre si réellement M. Blair s'est noyé.

Au bénéfice de M. Gilmour

Demain soir, au Théâtre Royal (Institut) sera donné une grande représentation dramatique et musicale au bénéfice de M. Gilmour. On y jouera le drame en trois actes intitulé "Alone" qui sera suivi de la farce sentimentale: "Turn him out." M. Gilmour tiendra l'un des principaux rôles de même que M. Furlong, le directeur de l'Opéra du Rond Royal. Tout promet un succès.

Arrestation

Vers dix heures hier, la police a arrêté deux hommes en état d'ivresse sur la rue Sparks.

Noce d'argent

M. le Dr et Madame St. Jean, cédé breront dans quelques jours leurs noces d'argent.

Vol de \$500

La semaine dernière M. McCaffrey fermier du township de Napean s'est approprié de la disposition d'une somme de \$500 durant son absence de la maison. L'agent Head de la police secrète a arrêté samedi un jeune homme du nom de Browlee et une fille, tous deux à l'emploi de M. McCaffrey et que l'on croit être les auteurs de ce vol. Ils ont été logés dans la prison du comté en attendant leur comparution devant le magistrat.

Contr. de police

19 juillet—William Dyson, capitaine de l'armée du Salut, pour avoir troublé la paix publique est condamné à \$2 d'amende et \$1 de frais; Michael Coningham, ivresse, \$3 d'amende et \$2 de frais; Patrick Rially, même offense, \$5 d'amende et \$2 de frais; John Orchard et Catherine Decary, même offense, acquittés; Herbert Takabarry, désordre, \$3 et \$2; John Hague, même offense, acquitté; James Wallis, assaut sur James Jarvis, acquitté en payant les frais.

Importation nouvelle

Je viens de recevoir un grand choix d'objets pour S'offrir de lère Communion tels que, Livres, Images, Chapeliers, Médailles.

Aussi une variété d'autres beaux articles, lesquels constituent un assortiment complet pour la Librairie, et que je vendrai à bon marché.

P. C. GUILLAUME, No 455 Rue Sussex, et Coin des rues Sussex et York

P. S.—Afin de donner plus de facilités à mes pratiques, j'ai ouvert un magasin au coin des rues York et Sussex ou je m'occuperai particulièrement des ventes en gros.

Bureau n° 1 à 77 cts la lb. à la maison d'Epargne.

FEUILLETON

MONSIEUR LECOQ

L'HONNEUR DU NOM

Malgré cela, il ne plaisait pas à première vue. Il y avait en lui un certain on ne sait quoi, qui effarouchait la sympathie. Son regard mobile fuyait le regard de l'interlocuteur, son sourire offrait le caractère de l'astuce et de la méchanceté.

—Ce garçon, pensa M. d'Escoval, doit être faux comme un jeton.

Présenté par son père, il s'était incliné devant le baron, profondément, mais avec une mauvaise grâce très appréciable.

M. Lacheneur, lui, poursuivait: —N'ayant plus les moyens d'entretenir Jean à Paris j'ai dû le faire revenir...Ma ruine sera peut-être un bonheur pour lui!

L'air des grandes villes ne vaut rien pour les fils des paysans. Nous les y envoyons, vaniteux que nous sommes, pour qu'ils y apprennent à s'élever au-dessus de leur père, et pas du tout, ils n'aspirent qu'à descendre...

—Mon père, interrompit le jeune homme, mon père!...

Attendez au moins que nous soyons seuls!...

—M. d'Escoval n'est pas un étranger!...

Chaulouneau était évidemment du parti du fils; il multipliait les signes pour engager M. Lacheneur à se taire.

Il ne les vit pas ou il ne lui plut d'en tenir compte, car il continua: —J'ai dû vous ennuyer, monsieur le baron, à force de vous répéter: Je suis content de mon fils, je lui vois une ambition honorable, il travaille, il arrivera... Je le croyais sur la foi de ces lettres. Ah j'étais un père naïf!

L'ami chargé de porter à Jean l'ordre de revenir m'a appris la vérité. Ce jeune homme modèle ne sortait des tripots que pour courir les bals publics...Il s'était amouraché d'une mauvaise petite sauteuse de je ne sais quel théâtre infime, et pour plaire à cette créature, il montait sur les planches et se montrait à ses côtés, la face barbouillée de blanc et de rouge...

—Monter sur un théâtre n'est pas un crime!

—Non, mais c'en est un que de se draper d'une fausse vertu! T'ai-je jamais refusé de l'argent non. Mais plutôt que de m'en demander, tu faisais dettes partout, ah tu dois au moins vingt mille francs!

Jean baissait la tête; son irritation était visible, mais il craignait son père.

—Vingt mille francs!...répétait M. Lacheneur, je les avais il y a quinze jours...je n'ai plus rien. Je ne puis espérer cette somme que de la générosité des Messieurs de Sairmeuse...

Cette phrase, dans sa bouche, dépassait tellement tout ce que pouvait imaginer le baron, qu'il ne fut pas maître d'un mouvement de stupeur.

Ce geste, Lacheneur, le surprit, et c'est avec toutes les apparences de la sincérité et de la plus entière bonne foi, qu'il reprit: —Ce que je dis là vous étonne, monsieur? Je le comprends. La colère du premier moment n'a arraché tant de propos ridicules!...Mais je me suis calmé et j'ai reconnu mon injustice. Que voulez-vous que fit le duc?

Devait-il me faire cadeau de Sairmeuse? Il a été un peu brusque, je l'avoue, mais c'est son genre; au fond il est le meilleur des hommes...

—Vous l'avez donc revu?...

—Lui, non, mais j'ai revu son fils, M. le marquis.

Même, je suis allé avec lui au château pour y désigner les objets que je désire garder...Oh! il n'y a pas à dire non, on a tout mis à ma disposition, tout. J'ai choisi ce que j'ai voulu, meubles, vêtements, linge...On m'apportera tout cela ici, et j'y serai comme un seigneur...

—Pourquoi ne pas chercher une autre maison? celle-ci...

Celle-ci me plaît, monsieur le baron; sa situation surtout me convient.

Joué de crosse

Une affluence assez considérable s'était rendue sur le terrain du collège samedi après midi pour la jouée de crosse entre le club "Capital" et les sauvages de St Régis. Les amateurs de ce beau jeu en ont eu pour leur argent, car les deux clubs ont fait une lutte magnifique. Le jeu des sauvages a été admiré à plusieurs reprises; ils possèdent une adresse remarquable à se passer la balle de l'un à l'autre et ce, au nez de leurs adversaires qui n'ont pas perdu l'occasion de leur rendre la pareille en maintes circonstances, à la grande joie des spectateurs.

Voici l'état des parties:

Table with 2 columns: Partie, Capital. 1ère partie, Capitals..... 5 minutes; 2me " " St Régis..... 8 " ; 3me " " " "..... 6 " ; 4me " " " "..... 22 " ; 5me " " Capitals..... 1 " ; 6me " " " "..... 2 " ; 7me " " " "..... 4 "

Nos "Capitals" ont encore une fois remporté une victoire sur des adversaires d'une force et d'une adresse peu commune. Bravo!

BULLETIN COMMERCIAL

LE TEINT—La "Lotiud Persienne" rajeunit le teint et lui rend l'éclat du jeune âge. En vente chez tous les pharmaciens.

Bureau n° 1 à 77 cts la lb. à la maison d'Epargne.

"Les Canadiens" portent toujours le cœur sur la main, même envers les étrangers, aussi tout en voulant les remercier des faveurs qu'ils ont daigné leur offrir, ils n'ont pas daigné leur offrir un assortiment complet de mon-tes, bijoux, jones de mariage, etc., etc., à des prix que je ne veux dire qu'à eux-mêmes pour les convaincre que l'argent bien dépensé est la sauvegarde du bien-être.

Chaque article est garanti et je représenté sinon la vente est nulle.

H. Norez, No 30 rue Rideau, porte voisine du London Choy House.

RESULTAT—En prenant régulièrement les "Amers Indigènes," vous sentez votre sang se purifier et s'enrichir, la digestion devient facile, et tout le système prend une vigueur inaccoutumée. Le résultat c'est la santé.

Achetez vos meubles, effets et vos robes à la Maison Economique, No 455 rue Wellington. 14 juillet—3m.

Chez M. Laurent Duhamel vous trouverez un assortiment de vêtements de toutes sortes au quartier et à la livre, livrés à domicile, M. Duhamel remercie ses nombreuses pratiques et le public en général de l'encouragement qu'on lui a accordé jusqu'à ce jour. Une visite est respectueusement sollicitée.

TRIPLE ACTION—Il y a de la dyspepsie de l'estomac, la dyspepsie des intestins et la dyspepsie du foie, suivant que l'un ou l'autre de ces trois organes est affecté. Le Remède du Dr Sey, en rendant à ceux-ci leur vigueur, en les stimulant et renforçant, agit graduellement la source d'un nombre infini de maladies.

AU PETIT NEGRE

520 rue Sussex, pour des chaussures de tout sortes et de tout prix. Exemple: chaussures élastiques pour hommes, d'une piastre et vingt-cinq cents en montant. Rappelez-vous que c'est à l'enseigne du petit nègre, porte voisine du Canada

FERRONNERIES

Pour les meilleures ferronneries à bon marché, allez chez McDOUGALL & CUZNERI

Le us ancien magasin de ce genre à Ottawa, établi en 1850, à l'enseigne de la GROSSE TARRIERE, Rue Sussex, et coin de la rue Duke, CHAUDIERES, OTTAWA, Et à MATTAWA, P.Q. McDOUGALL & CUZNERI

HOTEL RIENDEAU

TENU SUR LE PLAN Européen et Américain, 64 Rue St. Gabriel, Montréal.

Cet Hôtel offre au public voyageur tout le confort désirable. La table est toujours abondamment servie des prémices de la saison, préparées par des cuisiniers français de premier ordre. Repas à toute heure. On trouvera constamment à cet établissement de première classe, des vins, liqueurs et cigares de choix. JOS. RIENDEAU, Propriétaire.

ANNONCES NOUVELLES

PELERINAGE

Sainte-Anne de Beaupré

Le pèlerinage à Sainte-Anne de Beaupré sous la direction des Révérends Pères Oblats de H. H. est définitivement fixé à Mardi, 3 Août. Ce pèlerinage se fait avec la bienveillante autorisation de Sa Grâce Monseigneur Duhamel, Archevêque d'Ottawa.

Les pèlerins partiront par l'Atlantique, du dépôt des Chaudières, près de la gare Union, le 3 août, à 8 1/2 heures du matin, et seront de retour le 5, vers 7 heures du soir.

Le prix du billet, aller et retour, y compris le logement dans un hôtel convenable pendant le pèlerinage, est de \$3.10.

DES SOUMISSIONS seraient reçues par le département du Revenu de l'Intérieur, jusqu'à midi de lundi, le 2 d'août prochain, des personnes qui désirent prendre à bail le privilège du passage d'un pont sur la rivière des Outaouais, entre Rockcliffe, dans la province d'Ontario, et l'ancien défilé cadère à la Pointe de la Gatineau, dans la province de Québec, suivant les termes et conditions stipulés dans les règlements, dont on peut obtenir copie au département de Revenu de l'Intérieur, Ottawa.

AVIS.

Chaque soumission devra mentionner la somme que le commissionnaire est prêt à payer par année pour le privilège susdit; cette somme sera payée d'avance, d'après les conditions du bail, lequel sera pour quatre ans et ne finira, à compter du 1er août 1886.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une des banques incorporées faisant affaires à Ottawa, pour la moitié de la somme payable par année. Cette somme sera créditée à compte de la première année de l'impôt dans le cas de la soumission acceptée, et tous les autres chèques seront remis, excepté la cinquième soumission, dans lequel cas elle ne sera pas faite de remboursement. Un ne s'engage pas d'accepter la plus haute ni aucune des soumissions.

Toutes communications doivent être adressées au sous-sécretaire et porter la suscription sur l'enveloppe "Soumission pour le passage d'un pont de Rockcliffe." Par ordre, W. M. HILSWORTH, Secrétaire, Département du Revenu de l'Intérieur, Ottawa, 12 juillet 1886.

8e an

Par année

Pour six

Pour quatre

Edition H

Admini

L

Ottawa

On a

rouge nu

quelque

du gouver

de la p

cière de

rio sous

C'est c

de prop

chanter

de prov

ne sont

à leur c

En ef

du gouv

plus av

celle du

Il suffit,

consulte

cier de l

les deux

commen

les deux

servateu

leurs con

cice. Or

conserva

avec un

plus de

net libé

avec un

Telle e

la posit

dans le

On c

gène no

comme

libérale

vatrice.

Les dé

nement

1886, on

Si l'o